ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MUSÉES D'AGRICULTURE

Organisation affiliée à l'ICOM-Unesco

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire

tenue au Musée Estonien de l'Agriculture d'Ülenurme, Science Centre AHHAA, à Tartu, République d'Estonie

Le vendredi 28 juin 2013 de 18h30 à 20h30

(Version française officielle)

Etaient présents ou représentés par pouvoirs (selon la liste d'émargement signée par chaque personne présente et tenue par Judith Sheridan)

- Bourrigaud René, adhérent individuel, représentant de la FDMA 44 (France) et titulaire d'un pouvoir du Musée ethnographique slovaque : 3 votes.
- Baatz Henning, Allemagne (individuel et pouvoir de Baatz Anne-Katrin) : 2 votes
- Baatz Birgit, individuelle, Allemagne: 1 vote
- Sheridan Terrence, individuel, USA: 1 vote
- Burchill Kerry-Leigh, individuelle et représentante du Musée d'Agriculture Canadien : 2 votes
- Reid A. Debra, individuelle, USA, et munie des pouvoirs de Michelle Dondo-Tardiff, Canada, et Randolph Wayne, USA : 3 votes
- Sheridan Judith, individuelle, représentante de l'ALHFAM, USA, et munie d'un pouvoir de Peter Watson : 3 votes
- Del Porto Pierre: individuel et représentant de l'AFMA, France : 2 votes
- Horio Hishashi, Japon, individuel et représentant de l'Association for Agro-History Study : 2 votes
- Griffin-Kremer Cozette, individuelle, France: 1 vote
- Aubin Marie-Christine, individuelle, France: 1 vote
- Barboff Mouette, individuelle, France : 1 vote
- Petre Gheorghe, individuel et représentant du Musée Roumain de l'Agriculture de Slobozia : 2 votes
- Ilie Marina, individuelle, Roumanie : 1 vote
- Hugues Isabel, UK, individuelle et munie d'un pouvoir de Ollie Douglas, UK : 2 votes
- Nowakowska Urszula, Pologne, individuelle et munie d'un pouvoir d'Hanna Ignatowicz : 2 votes
- Charlier Huguette, France, individuelle: 1 vote
- Loir-Mongazon Elisabeth, individuelle, France: 1 vote
- Bouillon Didier, individuel, France: 1 vote
- Mailis Kutsar, Musée Estonien de la Laiterie : 1 vote
- Sild Merli, Musée Estonien de l'Agriculture et munie d'un pouvoir du Jakobson's Farm Museum : 2 votes

- Viiralt Mare, Estonie, individuelle : 1 vote
- Maćkowiak Ian, Pologne, représenté par Anna Przywecka : 1 vote
- KLUK Agricultural museum, Pologne, représenté par G. Jakubik : 1 vote

Total: 38 votants

La première vice présidente Debra A. Reid (USA) ouvre l'assemblée à 18h30 et constate que le quorum est atteint pour tenir légalement l'assemblée.

Les questions sont traitées selon l'ordre du jour adressé avec la convocation :

- 1. **Présentation** illustrée, par Debra Reid, à la mémoire de François Sigaut (ancien président de l'AIMA jusqu'à son décès le 2 novembre 2012), et de Josef Vontorcik.
- 2. **Rapport sur le 16e congrès de l'AIMA (CIMA XVI)** tenu en septembre 2011 en Roumanie, présenté par M. Gheorghe Petre et Marina Ilie (Roumanie) : <u>voir annexe n°1</u>.
- 3. **Rapport d'activité (2011-2013),** présenté par le Secrétaire général René Bourrigaud (France) : <u>voir annexe n°2</u>. (suivi d'un historique de l'AIMA : repères chronologiques. Voir <u>annexe 2b</u>).
- **4.** Rapport financier (année 2012) et rapport sur les adhésions, présenté par le secrétaire-trésorier, René Bourrigaud (France) : <u>voir annexe n°3.</u>

5. Adoption des nouveaux statuts de l'AIMA

Cette révision des statuts était requise pour la création légale de l'AIMA, suite aux décisions de la réunion du Présidium tenue en Ecosse en avril 2012. Une première version fut proposée par Michelle Dondo-Tardiff, nommée coordinatrice de la commission de réforme des statuts par ce même Présidium en avril 2012. Puis plusieurs suggestions furent faites par courriels et une dernière révision de mise au point a eu lieu au cours de la réunion du Présidium qui s'est tenue le 27 juin 2013 (voir le procès-verbal de cette réunion). Pierre Del Porto (au nom de Michelle Dondo-Tardiff, excusée) a donné lecture du projet de statuts dans sa version anglaise (les participants disposant d'un document bilingue, présentant en vis-à-vis les versions française et anglaise).

Les statuts sont adoptés à l'unanimité par tous les participants. La version française officielle de ces statuts (voir annexe $n^{\circ}4$) sera déposée à la Préfecture de Paris, après signature par la nouvelle présidente et deux membres du bureau (pour information, voir la version anglaise : annexe $n^{\circ}4b$).

6. Choix du pays d'accueil pour le Congrès AIMA de 2014

Deux propositions étaient en présence : une proposition estonienne et une proposition française. La veille, le Présidium avait décidé que ces deux propositions seraient présentées à l'assemblée générale et soumises à la décision majoritaire issue d'un vote à bulletins secrets des membres présents et représentés de l'assemblée générale.

Piret Hion, au nom de Merli Sild, directrice, présenta la candidature du Musée Estonien de l'Agriculture d'Estonie (voir annexe n°5).

Pierre Del Porto, AFMA France, en coordination avec le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM, Marseille, France) et plus spécialement avec le

conservateur en charge des collections agricoles de ce musée, Edouard de Laubrie, a présenté la candidature pour un congrès au MuCEM Marseille (voir annexe n°6).

Chaque membre de l'AIMA, muni d'un bulletin fut invité à voter. Deux scrutateurs, non membres de l'AIMA, procédèrent aux opérations de vote et de dépouillement, puis annoncèrent les résultats :

Musée MuCEM de Marseille (France): 21 voix
Musée Estonien de l'Agriculture: 16
Vote blanc: 01
Total: 38 voix

Le prochain congrès de l'AIMA, CIMA XVII se tiendra donc à Marseille en 2014.

7. Election d'un nouveau président et d'un trésorier.

Sur la proposition de plusieurs participants, Merli Sild, directrice du Musée estonien de l'Agriculture, et qui a accepté, est élue Présidente de l'AIMA par acclamations et à l'unanimité (selon les nouveaux statuts, art. VIII-4, dernier alinéa) jusqu'au prochain congrès de 2014.

Sur proposition du Secrétaire qui faisait aussi office de trésorier selon les anciens statuts, et conformément à l'article IX-4 des nouveaux statuts, Pierre Del Porto (AFMA – France) est élu trésorier à l'unanimité à mains levées.

8. Signature du compte bancaire

L'Assemblée générale vote que trois membres du Bureau sont autorisés à représenter l'association AIMA dans tous ses rapports avec la banque française "Crédit agricole – caisse régionale de l'Île-de-France": la Présidente Merli Sild, le secrétaire général René Bourrigaud et le trésorier Pierre Del Porto. Ces mêmes personnes sont désignées pour effectuer toutes les formalités nécessaires à l'ouverture et à la gestion du compte auprès de la banque désignée (Crédit agricole Île de France). Ils sont aussi autorisés à signer individuellement les opérations effectuées sur le ou les comptes bancaires ouverts au nom de l'association AIMA.

Avec les nouveaux statuts votés ci-dessus et après insertion de l'avis de la création officielle de l'association au *Journal Officiel de la République française*, le ou les comptes bancaires de l'AIMA deviendront entièrement indépendants des comptes bancaires de l'AFMA (France).

10. Questions diverses.

L'Assemblée vote qu'une première réunion du nouveau Comité exécutif (qui remplace le Présidium) se tiendra le 29 juin 2013 pour mettre en œuvre les décisions de l'assemblée générale.

La séance est levée à 20h30.

Procès-verbal établi par le secrétaire général : Lu et approuvé par la Présidente : René Bourrigaud Merli Sild

Annexe n°1

The XVIth CONGRESS OF THE INTERNATIONAL ASSOCIATION OF AGRICULTURAL MUSEUMS (CIMA 16)

Slobozia, România, September 4-10, 2011

Synthetical Report

by Mr. Gheorghe Petre manager of Slobozia Agriculture Museum Member of AIMA Praesidium

The Slobozia Agriculture Museum in partnership with Ialomiţa County Council hosted, in Romania, during September 04th – 10th 2011, **The 16th Congress of the International Association of Agricultural Museums**, which has the overall theme "Bread and Wine – historical, etnnological, technological and cultural correspondences". The event brought together over 50 participants from the following coutries: Bulgaria (1), Canada (1), Czech Republic (3), Croatia (1), Estonia (5), France (8), Germany (2), Japan (1), Poland (4), Republic of Moldova (1), Romania (21), Serbia (1), United States of America (4). Most of them presented their research papers in those two sessions of the International Conference *Bread and Wine – historical, etnnological, technological and cultural correspondences* held in conjunction with the CIMA 16:

- Judith SHERIDAN and Terrence SHERIDAN (USA)
 - The Impact of Small Wineries in Northeast Ohio on the Tourism Market. The Wines & Vines Trail
- Peter WATSON and Mary WATSON (USA)
 - Turning New Furrows in the Fallow Field of Practical History
- Kerry-LEIGH BURCHILL (Canada, Museum of Agriculture)
- René BOURRIGAUD and Huguette CHARLIER (France)
 - Two museums of wine in the same vineyard // Deux musées du vin dans un même vignoble
- Jacques COQUET and Lydia MARAIS (France)
- François SIGAUT (France)
 - To make inventories in order to understand diversity of bread // Inventorier pour comprendre la diversité des pains
- Didier BOUILLON (France)
- Pierre DEL PORTO (France)
 - AFMA and the museums of agriculture concerned with Bread and Wine. The example of the Désaignes museum in Haut Vivarais, Ardèche, France // L'AFMA et les musées

d'agriculture traitant du Pain et du Vin. L'exemple du musée de Désaignes dans le Haut Vivarais, en Ardèche. France

- Mouette BARBOFF (France)
 - The return of ancient flavours // Le retour des saveurs d'autrefois
- Ivan ŠESTAN (Croatia)
 - Vineyard a Human Imprint in Nature
- Hanka WAWRUCH (Polland)
 - Bread in Polish Tradition and Culture
- Hanna IGNATOWICZ and Urszula NOWAKOWSKA (Polland)
 - Iron moulds for baking bread, from the collection of the National Museum of Agriculture and Food Industry in Szreniawa, Polland // Moules en fer pour la cuisson du pain dans la collection du Musée National de l'Agriculture et de l'Industrie Agroalimentaire de Szreniawa en Pologne
- Jan MACKOWIAK (Polland)
- Merli SILD (Estonia)
- Mare VIIRALT (Estonia)
- Mai KUKK (Estonia)
- Inna RAUD (Estonia)
- Liina KALJULA (Estonia)
- Hisashi HORIO (Japan)
- Varvara BUZILĂ (Republic of Moldova)
 - Wine consumption as a social norm // Consumul vinului din perspectiva normelor sociale
- Hans Henning BAATZ and Birgit BAATZ (Germany)
- Jan KISGECI (Serbia)
- Vítězslav Koukal (Czech Republic)
- Radoslav Vlk (Czech Republic)
- Jiří Střílka (Czech Republic)
- Emilia CORBU, Slobozia County Museum of History
 - Outbuildings (household ovens and food pits) from the early medieval setting (centuries IX-XI) from Vlădeni-Popina Blagodeasca (county of Ialomița)
- Ion M. BĂRBUCEANU, manager of the Ianca Museum from Brăila
- Radu ŞTEFĂNESCU, manager of the Brasov County Museum of History
 - Testimonies of an eye witness on the end of the School of Agriculture from Feldioara Braşov
- Viorica CROITORU-CAPBUN, curator at the Slobozia Agriculture Museum
 - Bread in Death Cult
- Magdalena PETRE FILIP, curator at the Slobozia Agriculture Museum
 - Vineyards Gurban
- Fănica GHERGHE, curator at the Slobozia Agriculture Museum
 - Tradition of Harvesting Wreath at teh Museum of Agriculture Slobozia
- Fideliu RUBINESCU, curator at the Slobozia Agriculture Museum

- The road of Wine
- Marina ILIE, PhD student at the University of Bucharest and Angelica BUZOIANU, curator at the Slobozia Agriculture Museum
 - Bread and Wine in Romanian Spirituality and Tradition // Pâinea și vinul în tradiția și spiritualitatea românească
- Mihaela GHERGHEL, Eugen Marius GHERGHEL, curators at Astra Museum from Sibiu
 - Traditional Food Represented in The Museum for Traditional Folk Civilisation Astra, Bread Processing in three villages in Mărginimea Sibiului: Rășinari, Gura Râului, Orlat
- Dr. Marian NEAGU, Manager of Downstream Danube Museum, Călărași
 - Common Elements of Danube habitat
- Dr. Florin VLAD, manager of the Slobozia County Museum of History
- Dr. Elena RENȚA, Ialomița County Museum
- Dr. Dana Mihai, National Institute for Patrimony
 - Archaeological Proves on agriculture practices in a medieval town Orașul de Floci, county of Ialomița
- Ion CHERCIU, Enthnography and Folklore Institute, Bucureşti
 - Bread and Wine in Romanian Ethnographic Atlas
- Virgil NIȚULESCU, manager of the Romanian Peasant's Museum, București
- Dragos NEAMU, President of the National Network of Romanian Museums, București

The event took place according to the Programme mutually agreed with the AIMA Presidium and started in the morning of September 5th with welcoming the guests, at the Slobozia Agriculture Museum, and with opening of the temporary exhibition "Bread and Wine". All participants could taste and enjoy the wines from renowned Romanian vineyards (Coteşti and Valea Călugărească) and bread traditionally prepared by local bakers (S.C. Prodlact Țăndărei, S.C. Baron and S.C. La Paula from Slobozia), as well as bread and brandy obtained from rye, offered by the Estonian Museum of Agriculture. The guests witnessed live demonstrations of wheat threshing with ancient agricultural machines, demonstrations of bread baking in the kiln (they also tasted it) and drank fresh grape juice obtained by crushing grapes in the grapes press. All the Congress sessions were held at the "Ionel Perlea" Cultural Centre UNESCO from Slobozia. The opening words at the ceremony were those of Mr. Gheorghe Petre, manager of the Slobozia Agriculture Museum, Mr. Silvian Ciupercă, president of the Ialomița County Council, priest Constantin Pătrașcu, representative of the Diocese of Slobozia and Călărași, Mr. Gabi Ionașcu, mayor of the municipality of Slobozia and one representative from each participating country at Congress.

For three days, there were 22 scientific communications presented, the participants visited the exhibition of the painter George Cătălin Petre and the exhibition "Bread is the Master of the Farm" (Estonian Museum of Agriculture), at the "Ionel Perlea" Cultural Centre UNESCO from Slobozia, as well as two meetings of AIMA Presidium. There have been documentary visits at the archaeological site "Orașul de Floci" from Giurgeni and at one of the biggest agricultural farms in Ialomița county – S.C. Agrofam Holding Fetești.

During the AIMA General Assembly, on September 6th in the afternoon, was chosen the President of association, mister François Sigaut (France), research manager at École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, as well as the new Presidium. Seven specialists from the host museum became AIMA members.

In September 8th and 9th we organized a post-congress tour in the Danube Delta, at Saon Monastery, S.C. Prodlact S.R.L. Bakery in Ţăndărei, county of Ialomiţa, where the guests witnessed dough moulding and baking bread and the evening ended with a Romanian traditional feast in Bucharest.

The event organized by the Museum of Agriculture and County Council Ialomiţa was a good opportunity to show the overseas guests the Ialomita area. We hope that it was a good event, especially as we received appreciations for the organization of the Congress and many thanks for the hospitality and warmth we treated our guests with, the whole time they spent in România. Peter Watson's words, from the U.S.A., are comprehensive in this respect: "You have a beautiful country, with gorgeous places, but you have something much more valuable: the people, who are wonderful!"

REPORT OF THE GENERAL MEETING

The International Association of Agriculture Museums

(Slobozia, "Ionel Perlea" Cultural Centre, 06.09.2011)

The Agenda of AIMA General Meeting:

- 1. Report of the General Secretary of AIMA regarding the activity of the association during 2008-2011.
- 2. Adopt the strategic plan for the period 2011-2014.
- 3. Elect the new AIMA president and members.

The public meeting was lead by:

- Jan Maćkowiak (Polland) moderator;
- Jan Kišgeci (Serbia);
- Gheorghe Petre (Romania);
- Zdravka Michailova (Bulgaria);
- Radoslav Vlk (Czech Republic);

The programme was respected as planned and was carried out as follows:

- Opening message Jan Maćkowiak, the second vicepresident in the AIMA Presidium;
- Presentation of the narrative report for the period 2008-2011 Radoslav Vlk, AIMA General Secretary;
- Recommendations of the present AIMA Presidium:
 - Issue, in due time, of the Strategic Plan 2011-2014;
 - Bring some modifications to the statute (regarding adheration, member quality, payment of member fee);

- Establish the coordinates for the first meeting of AIMA Presidium after the congress, in 2012.
- Fill in the adhesion form by congress participants:
 - 10 statements / institutional member
 - 34 statements / individual member
- Elections. Available positions in Posturi disponibile AIMA Presidium: *President*, *First-vicepresident*, the 2nd vicepresident, the 3rd vicepresident, General Secretary, 7 positions for Member of the AIMA Presidium.

• Proposals:

-	President:	François SIGAUT	(France)
-	Prime-vicepresident:	Debra Reid	(USA)
-	2nd vicepresident:	Jan MAĆKOWIAK	(Polland)
-	3rd vicepresident:	Merli SILD	(Estonia)
-	General Secretary:	René BOURRIGAUD	(France)
-	Member:	Pierre DEL PORTO	(France)
-	Member:	Judith SHERIDAN	(USA)
-	Member:	Jan KIŠGECI (Serbi	a)
-	Member:	Kerry-Leigh BURCHILL	(Canada)
-	Member:	Hans Henning BAATZ	(Germany)
-	Member:	Gheorghe PETRE	(Romania)
-	Member:	Hisashi HORIO	(Japan)

• **Voting procedure**. The componency of the new presidium was unanimously elected, with 34 votes.

Proposals, problems signalled during the discussions that relate to the functionality of the International Association of the Museums of Agriculture:

- *Jan Maćkowiak*: The main task of the association consists in the identification of the new possible members (institutions and individuals), in encouraging them to participate to AIMA congresses and to join the association; appreciates that the report made by Radoslav Vlk is an objective one.
- René Bourrigaud: The need to create and permanently update the AIMA official site;
- *Jan Kišgeci*: Organization of an extraordinary session of AIMA Presidium in 2012, where the other members of the presidium should be nominated and elected (with reference to the available positions). Such a meeting appears as necessary due to the absence of representatives of some important museums, members of the association, from countries such Hungary, Slovakia, Czech Republic, Great Britain a.o.;

• Radoslav Vlk:

- (1) Clear setting of the attributions of AIMA General Secretary as different from the ones of the AIMA Congress Secretary (elected for a period of 3 years, at the proposal of the president);
- (2) AIMA sould be involved in the "revival" process of the museum-member in Bulgaria, that is in search for foreign partners to access European funds;
- (3) the necessity that the association becomes "visible" internationally due to the activities of its members (collaboration for the organization of international fairs, exhibitions and workshops, mutual partnerships, exchanges etc.).
- (4) a member who does not participate to two consecutive congresses loses the quality of a member.
- (5) the economic crises affected all the museums in the world, therefore it is necessary to support each other; an example is the Museum in Sofia, that is trying to survive by accessing European funds and collaboration with foreign partners.
- François SIGAUT: The congress system every 3 years must be continued; the association will send a group of members in Bulgaria to observe the situation of the museum and to see what actions need to be taken; it is considered that AIMA must have a concrete activity, especially to set up partnerships, and the country organizing sessions and congresses must be helped; they need to discuss openly about museum techniques, about problems wit the collections, the relationships between the museums and schools; more museums of agriculture and of animal breeding must be set up; there must be thematic groups, free workshops must be organized, even during congresses; the president alone cannot achieve much, but now there are the AIMA members who can take care of different problems, taking into account the present change.

Each new chosen member has spoken in the General Meeting.

All the people addressed thanks to the organizers, congratulations the new AIMA members and all participants.

Prepared by

Gheorghe Petre, Manager of Slobozia Agriculture Museum Member of AIMA Praesidium

Annexe n°2

AIMA – Assemblée générale du 28 juin 2013 en Estonie

Rapport d'activité (de mai 2011 à juin 2013)

Présenté par le secrétaire, René Bourrigaud

Depuis deux ans, la situation de l'AIMA s'est complètement transformée : début 2011, on se demandait si l'AIMA n'allait pas disparaître. Aujourd'hui, une bonne petite équipe est décidée à la faire revivre et la tenue de cette Conférence internationale en Estonie montre que nous sommes sur la bonne voie.

Deux problèmes importants ont failli entraîner la disparition de l'AIMA vers 2010-2011:

- Les difficultés rencontrées par l'ancien président de l'AIMA, Razvan Ciuca, qui a dû quitter ses fonctions de directeur du MNA à Slobozia avant la tenue du XVIe congrès de l'AIMA en septembre 2011.
- L'absence d'activité et de communication au sein de l'AIMA entre deux congrès triennaux¹.

Le sursaut est venu des représentants de plusieurs pays comme la Pologne, les USA, le Canada, la France et l'Estonie qui considèrent que les **Musées d'agriculture et de la vie rurale ont toujours un rôle à jouer dans la société**, et qu'une **organisation internationale autour de ces musées est plus que jamais nécessaire à l'heure de la globalisation**, quand les questions de production et de consommation de biens alimentaires sont déterminantes pour l'avenir de l'humanité. Nous serons 9 milliards d'êtres humains en 2050 et nous avons pris conscience que les ressources de la planète sont limitées, que nos générations consomment des ressources non-renouvelables, que les générations futures devront vivre plus nombreuses, sans stocks de ressources, sur une seule planète de taille limitée.

Reprenons donc les principales étapes de ce renouveau de l'AIMA qui demande encore à se confirmer.

1 - La préparation du XVIe congrès (Roumanie, septembre 2011)

Le présidium qui s'est tenu à Chartres (France) les 7 et 8 mai 2011 était un peu particulier : il s'est tenu sans le président en exercice (par manque de financement pour le voyage) et sans la présence du secrétaire général. Y participaient : Jan Maćkowiak et Hanna Ignatowicz (Poland), Merli Sild (Estonia), Judith Sheridan, Debra Reid, Terrence Sheridan (USA), Michelle Dondo-Tardiff (Canada), Cozette Griffin-Kremer, René Bourrigaud, François Sigaut (France).

Il y avait beaucoup d'absents et la perspective d'un congrès en Roumanie semblait presque impossible. Mais le petit groupe était uni sur un objectif : faire revivre l'AIMA et, dans ce but, ne pas rompre le fil des congrès triennaux qui forment le cœur de la vie de l'AIMA depuis sa création en 1966.

Il fut donc décidé à Chartres d'envoyer une délégation en Roumanie pour explorer les possibilités d'organiser, malgré la situation délicate, le CIMA XVI en Roumanie. La délégation était

¹ Jusqu'en septembre 2011, le secrétariat était assuré par Radoslav Vlk, du Vallachian Open Air Museum (Czech Republic).

composée de Jan Maćkowiak, Urszula Nowakowska et René Bourrigaud, à laquelle a bien voulu se joindre le secrétaire Radoslav Vlk.

La délégation avait mission de rencontrer les deux parties pour rechercher une conciliation: l'ancien directeur, toujours président de l'AIMA, et la nouvelle direction du musée, assurée par le Dr Petre, ici présent.

La conciliation a échoué, mais la nouvelle direction, avec M. Petre, entouré de Marina Ilie, Viorica Croitoru, Angelica Buzoianu, bien soutenue par les autorités publiques du département Ialomita et son président Silvian CIUPERCĂ, s'est montrée empressée pour assumer les engagements pris par le MNA vis-à-vis de l'AIMA et assurer la tenue du XVIe congrès à la date prévue.

L'AIMA, représentée par le vice-président J. Maćkowiak et le secrétaire général Radoslav Vlk, assistée d'un représentant de l'AFMA, René Bourrigaud, a donc signé un protocole avec le Dr Petre, pour l'organisation du XVIe congrès du 4 au 10 septembre 2011, en s'inspirant du programme proposé par M. Ciuca, mais avec quelques modifications et en réduisant sa durée initiale qui paraissait excessive à tous les membres de l'AIMA.

2 - Le XVIe congrès et l'assemblée générale AIMA du 6 septembre 2011

Compte tenu des difficultés rencontrées, mais grâce aux capacités d'organisation de M. Petre et de son équipe du Musée National d'Agriculture de Slobozia, la tenue du XVIe congrès, consacré au thème principal bien adapté à la Roumanie : « Le Pain et le Vin, correspondances historiques, ethnologiques, technologiques et culturelles » fut un succès. Félicitations à toute l'équipe du MNA qui a publié les actes du congrès dans un délai record.

En revanche, les réunions du Présidium qui ont précédé l'assemblée générale furent très agitées. Ne le cachons pas : il y eut un véritable conflit **entre deux conceptions de l'AIMA** :

- D'une part, ceux qui voulaient perpétuer une tradition : pour eux l'AIMA était seulement un réseau (une association de fait, sans personnalité juridique) qui permettait aux pays dotés d'un grand musée d'agriculture d'organiser une rencontre internationale tous les trois ans, mais sans actions dans l'intervalle. La délégation tchèque proposait d'organiser le prochain congrès en Bulgarie, dans le musée d'agriculture dirigé par Zdravka Michailova, membre du Présidium.
- Et d'autre part, ceux qui veulent construire une véritable organisation, avec un fonctionnement régulier et continu, le versement de cotisations, des moyens d'expressions modernes comme une newsletter et un site internet. Parmi eux, les Français insistaient pour ouvrir vraiment l'AIMA sur le monde et donc organiser le prochain congrès dans un nouveau pays. Ils proposaient un candidat à la présidence, non pas pour que la France organise le prochain congrès de 2014, mais pour rechercher un nouveau pays d'accueil et pour faire fonctionner l'AIMA pendant les trois années à venir.

Pendant quelques heures, il y eut deux candidatures à la présidence de l'AIMA, puis Mme Michailova s'est retirée, ce qui a entraîné le départ de la délégation tchèque de l'AIMA. Nous le regrettons vivement car la Tchécoslovaquie a joué un rôle fondamental, avec d'autres pays comme la Hongrie, dans l'histoire des musées d'agriculture et dans celle de l'AIMA.

La dernière assemblée générale de l'AIMA s'est donc tenue le 6 septembre 2011 à Slobozia, en présence de délégués qui se sont engagés par écrit à adhérer à la nouvelle AIMA et qui représentaient les pays suivants :

a) Liste des membres institutionnels :

Canada: Canada Agriculture Museum (Canada) (by K.-L. BURCHILL)

Estonie: Estonian Dairy Museum (by Mai KUKK), Estonian Agricultural Museum (by Merli SILD), C. R. Jakobson's Farm Museum (by Inna RAUD)

<u>France</u>: AFMA (Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural) (by P. DEL PORTO)

Pologne: National Museum of Agriculture and Food Industry in Szreniawa (by J. MAĆKOWIAK)

<u>Roumanie</u>: National Museum of Agriculture - Muzeul Național al Agriculturii (by G. PETRE), National Museum of the Romanian Peasant - Muzeul Național al Țăranului Român (by V. S. NIŢULESCU), Muzeul Județean Ialomița (by F. VLAD).

Serbie: Agricultural Museum of Kulpin – AMAH (Serbia) (by J. KISGECI)

<u>USA</u>: ALHFAM (Association for Living History, Farm and Agricultural Museums – USA) (by P. WATSON)

b) Liste des membres individuels (par pays)

<u>Canada</u>: BURCHILL, Kerry-Leigh, DONDO-TARDIFF Michelle (represented by J. Sheridan)

Estonie: SILD Merli, VIIRALT Mare

<u>France</u>: BARBOFF Mouette, BOUILLON Didier, BOURRIGAUD René, CHARLIER Huguette, COQUET Jacques, GRIFFIN-KREMER Cozette (represented by R. Bourrigaud), DEL PORTO Pierre, SIGAUT François

Allemagne: BAATZ Henning

Japon: HORIO Hisashi

<u>Pologne</u>: MAĆKOWIAK Jan, IGNATOWICZ Hanna, NOWAKOWSKA Urszula, WAWRUCH Hanka.

République de Moldavie : BUZILĂ Varvara

<u>Roumanie</u>: BUZOIANU Angelica, CHERCIU Ion, CROITORU-CAPBUN Viorica, ILIE Marina, GHERGHE Fănica, LUPU Valentin, MIHAI Daniela, PETRE Gheorghe, PETRE-FILIP Magdalena, RUBINESCU-OSTRICEANU Fideliu, STROE Adrian, VLAD Florin.

Serbie: KISGECI Jan

<u>USA</u>: REID Debra A. (represented by J. Sheridan), SHERIDAN Judith, SHERIDAN Terrence E., WATSON Peter

L'assemblée générale a adopté le **plan stratégique 2011-2013**, rédigé par Debra Reid (USA). Pour mettre en œuvre ce plan, plusieurs dispositions pratiques ont été votées :

- 1) L'élection d'un nouveau Présidium avec François Sigaut (AFMA, France) comme président et Debra A. Reid, Jan Maćkowiak et Merli Sild comme vice-présidents.
- 2) La mise en place d'un nouveau secrétariat permanent, avec R. Bourrigaud comme secrétaire-trésorier.
- 3) La décision d'ouvrir un compte bancaire au nom de l'AIMA, dont l'exécution a été confiée à l'AFMA.
- 4) La création d'une newsletter sous la responsabilité du secrétariat.

- 5) La création d'un site internet dont la responsabilité a été confiée à Debra Reid et son équipe de l'Université de l'Est-Illinois.
- 6) La recherche active d'un pays d'accueil pour le congrès 2014 sous la responsabilité directe du président F. Sigaut.
- 7) La réflexion pour une réforme des statuts.

3 - Les difficultés de mise en place du nouveau fonctionnement administratif de l'AIMA

Rapidement, des formulaires d'adhésion disponibles aujourd'hui dans les quatre langues officielles de l'AIMA ont été proposées aux adhérents et sont toujours disponibles sur le site internet.

Mais pour l'ouverture du compte bancaire de l'AIMA, le président de l'AFMA Pierre Del Porto qui a bien voulu s'en charger s'est heurté à des difficultés : la banque exigeait, conformément à la loi française, que l'AIMA prouve son existence juridique, ce qui suppose non seulement des statuts, mais aussi leur reconnaissance officielle dans un pays donné. Après plusieurs réclamations amiables, le président de l'AIMA a envoyé le 17 novembre 2011 une lettre recommandée avec accusé de réception à M. Radoslav Vlk, pour demander les documents de fondation de l'AIMA. Nous avons bien reçu l'avis de réception signé du Wallachian Open Air Museum de Rožnov pod Radhoštěm, mais sans aucune réponse sur l'administration de l'AIMA. Nous avons essayé de vérifier l'existence juridique par d'autres moyens, notamment auprès de M. Novák, directeur du NZM (Prague), et nous avons ainsi acquis la certitude que l'AIMA n'avait pas d'existence juridique : elle existait depuis 1966 comme association de fait, mais non comme personne morale ayant une existence juridique. C'est pour régulariser cette situation qu'est convoquée aujourd'hui à Tartu une assemblée générale extraordinaire.

4 - Les réunions de janvier 2012 en Normandie et du Présidium en mai 2012 à Kittochside en Ecosse

Dès le 7 novembre 2011, devant l'ampleur des tâches, le nouveau président proposait une réunion préparatoire exceptionnelle du bureau de l'AIMA (président, vice-présidents et secrétariat). Pendant deux journées dans le Parc naturel des boucles de la Seine Normande, le bureau a préparé les décisions qui furent adopté par le Présidium qui s'est ensuite tenu en Écosse du 18 au 21 mai 2012.

Etaient présents en Normandie : F. Sigaut, C. Griffin-Kremer, P. Del Porto & René Bourrigaud (France), Jan Mackowiak & Hanna Ignatowicz (Pologne), Merli Sild & Erelin Korts (Estonie), Debra Reid (USA).

Ont participé au Présidium en Ecosse :

- Membres du Présidium: Canada: K. L. Burchill; Germany: H. Baatz; Estonia: M. Sild (3rd VP); France: F. Sigaut (President), C. Griffin Kremer, P. Del Porto (Alternate AFMA), R. Bourrigaud (Secretary); Japan: H. Horio; Poland: J. Maćkowiak (2nd VP); Romania: Gh. Petre; U.S.A.: D. Reid (1st VP), J. Sheridan.
- Membres du Secrétariat permanent: Canada: Michelle Dondo-Tardiff; Poland: U. Nowakowska.
- Invités: Estonia: S. Sepmann, M. Viiralt; Germany: A. Baatz, B. Baatz; Romania: M. Ilie; Scotland: D. Dornan; B. Powell, H. Cheape; England: O. Angus Douglas; U.S.A.: T. Sheridan.
- Excusés: J. Kisgeci (Serbia), membre du Présidium; A. Buzoianu (Romania) & H. Ignatowicz (Poland), membres du Secrétariat permanent.

Résumons les principales décisions prises par le Présidium et notons en même temps celles qui ont bien été mises en œuvre :

- Création d'un **site web** et adoption de son contenu : il est consultable à l'adresse http://www.agriculturemuseums.org . Merci à Debra et son équipe pour le travail effectué. Il reste à le poursuivre et à l'enrichir avec la participation de tous.
- Préparation de la **première newsletter** qui est sortie au cours de l'été 2012 et qui fut envoyée en anglais et en français aux membres de l'AIMA. Elle est toujours disponible sur le site de l'AIMA, mais il est temps de préparer le second numéro! Nous le ferons sûrement à la suite de cette conférence internationale, ne serait-ce que pour diffuser les nouveaux statuts.
- Lancement de plusieurs **groupes de travail** : sur le pain ; sur les affiches agricoles, sur les animaux dans les musées. Pour l'instant, seul le troisième a réellement fonctionné en lançant une enquête dont les résultats complets seront présentés à la conférence internationale organisée en septembre 2014 à Szreniawa (Pologne).
- Création d'une **commission de réforme des statuts**, avec la coordination de Michelle Dondo-Tardiff (Canada) et la participation de Pierre del Porto (France) étant donné que nous proposons déposer les statuts de l'AIMA à la Préfecture. Celle-ci propose aujourd'hui un projet de nouveaux statuts qui a fait l'objet d'échanges intenses avant la réunion en Estonie et qui vient être mis au point par le Présidium. Celui-ci deviendra d'ailleurs le nouveau **Conseil exécutif**, pour adopter un langage mieux compris de nos contemporains et surtout de nos partenaires des autres institutions.
- Recherche d'un **pays d'accueil pour le congrès de 2014** : là nous avons rencontré des difficultés particulières qu'il faut évoquer.

5 - Le décès de notre président et ses conséquences pour l'AIMA

Pour terminer ce rapport déjà long, bien qu'il passe sous silence des événements qui mériteraient d'être cités, je voudrais, comme secrétaire de l'AIMA, comme proche collaborateur du Président François Sigaut et comme son ami personnel, souligner l'investissement personnel de notre regretté président pour faire vivre l'AIMA depuis de nombreuses années et l'ouvrir à de nouveaux pays, notamment les nouveaux pays émergents du Sud.

Avant son élection, il avait le souci de rechercher de nouveaux pays d'accueil. C'est ainsi qu'il avait pris contact avec le grand musée d'ethnologie de Lisbonne, mais les difficultés économiques du Portugal ne permettaient pas à son directeur de prendre des engagements.

Après son élection, il a poursuivi sans relâche ses investigations. Il a pensé d'abord aux pays du sud de la Méditerranée : l'Egypte (qui a un grand musée d'agriculture au Caire dont nous avons malheureusement peu de nouvelles), la Tunisie avec laquelle nous avons des contacts solides. En février 2012, il écrivait encore à M. Adderrahmane Ayoub pour donner des précisions sur l'AIMA. Mais la situation politique instable de ce pays dans lequel s'est déclenché le mouvement de révolte qui a conduit à une série de révolutions dans les pays arabes ne permet pas encore d'y prévoir une réunion internationale de cette nature.

En avril 2012, accompagné d'Urszula Nowakowska, le président F. Sigaut rendait visite à l'Université agricole publique russe (RSAU) - Académie d'agriculture Timiryazev de Moscou (MTAA). Ils y rencontraient notamment le Prof. Aleksey Golubev, vice-recteur chargé de la

recherche, et Valeria Arefieva, responsable des relations internationales. Ces institutions possèdent d'importantes collections d'objets en rapport avec l'agriculture et des musées pour les mettre en valeur. Suite à cette visite, l'AIMA fut heureuse d'enregistrer l'adhésion des musées de Moscou à l'AIMA. Rappelons que le russe est l'une des quatre langues officielles de l'AIMA.

Pour organiser le prochain congrès, François Sigaut a pensé surtout à un autre grand pays – presque aussi grand que l'Europe à lui tout seul et beaucoup plus peuplé – et qu'il connaissait car il l'a visité à plusieurs reprises et il y compte plusieurs amis : **l'Inde**. L'Inde possède plusieurs grands musées d'agriculture, notamment un à New Delhi, dirigé par l'ICAR (Indian Council of Agricultural Research).

De nombreux échanges ont été effectués avec la responsable du musée de New Delhi, Sushila Kaul, et avec le directeur général de l'ICAR, le Dr Pandey. Une délégation de l'AIMA, conduite par le Président, devait se rendre à New Delhi en décembre dernier. Puis une nouvelle catastrophe s'est abattue sur l'AIMA. En août-septembre dernier, une terrible maladie a foudroyé notre président en moins de deux mois. Un cancer du pancréas et du foie ne lui laissait aucune chance. Il a juste eu le temps de prendre ses dispositions testamentaires pour que son œuvre ne tombe pas dans l'oubli. Nous nous y employons de toutes nos forces car il a encore beaucoup à nous apprendre.

Mais l'AIMA est à nouveau orpheline : il lui faut un nouveau président et il lui faut prendre une décision concernant le pays d'accueil du prochain congrès. En effet, les contacts repris par Debra Reid avec l'Inde n'ont pas abouti pour 2014, mais la possibilité d'un congrès en Inde pour 2017 est toujours envisagée.

En attendant, en 2014, pour rester fidèle à la pensée et aux souhaits de notre président disparu, je souhaite que ce prochain congrès se tienne dans un lieu qui annonce une ouverture vers le monde entier : si l'AIMA reste enfermée sur la vieille Europe, elle n'a plus de raison d'être, il faudrait alors penser peut-être à créer une organisation européenne, mais renoncer à la prétention d'être une organisation à vocation mondiale.

René Bourrigaud, le 24 juin 2013.

Association internationale des musées d'agriculture (AIMA) Repères chronologiques [d'après "30 Years of AIMA (1966-1996)" by Zdeněk Tempír]

Selon ses fondateurs, l'AIMA prend ses racines pendant l'entre-deux-guerres, depuis la fin des années 1920, apparemment en lien avec la montée en puissance des partis agraires en Europe centrale. C'est le Musée d'agriculture de Tchécoslovaquie qui rassembla le premier des informations sur les musées d'agriculture au cours des années 1930.

Au début des années 1950, de nouveaux musées d'agriculture se créent en Angleterre, Autriche, Allemagne, Pologne... Parallèlement se développent des sciences sociales comme l'histoire agraire, l'ethnologie et la sociologie. Ces phénomènes débouchent en 1954 sur une Conférence internationale tenue à Copenhague sur les instruments agricoles et sur la création d'un Secrétariat international pour la recherche sur l'histoire des outils agricoles. Des rencontres s'en suivirent, avec les difficultés liées à la Guerre froide.

C'est à l'initiative des Hongrois et des Tchèques, dans un contexte politique plus favorable, que furent prises les initiatives qui conduisirent à la première conférence internationale en 1966 à Prague. Voici ensuite la succession des congrès internationaux puisque l'AIMA n'existe qu'à travers eux :

Octobre 1966 - CIMA I (Congressus Internationalis Musaeorum Agriculturae): première conférence internationale au château de Liblice, près de Prague à l'occasion du 75^e anniversaire du Musée d'Agriculture de Prague. Elle débouche sur la mise en place d'un comité d'organisation et d'un secrétariat fixé à Prague. Un bulletin « Acta Musaeorum Agriculturae » est créé et préparé par le Musée d'agriculture tchécoslovaque.

- 1968 : l'AIMA devient membre de l'ICOM
- 1969 : CIMA II à l'Université d'agriculture de Hohenheim (Stuttgart)
- 1971 : CIMA III en Hongrie pour le 75^e anniversaire du Musée de Budapest
- 1976 : CIMA IV au Royaume Uni (au Museum of Rural Life de Reading)
- 1978 : CIMA V à Neubrandenburg (Allemagne de l'Est) (adoption des statuts)
- 1981 : CIMA VI à Stockholm en Suède
- 1984 : CIMA VII à Saint-Riquier en France
- 1987 : CIMA VIII à nouveau à Budapest (Hongrie)
- 1989 : CIMA IX au Musée d'agriculture du Danemark qui fêtait son 100^e anniversaire
- 1992 : CIMA X à Trente en Italie
- 1995 : CIMA XI au Musée d'agriculture slovaque à Nitra (Slovaquie)
- 1998 : CIMA XII au Musée national d'agriculture de Szreniava en Pologne (près de Poznan) (révision des statuts)
- 2001 : CIMA XIII au Bergisches Freilichtmuseum à Lindlar dans le pays de Berg (Allemagne)
- 2004 : CIMA XIV au Valašké muzeum v přirodě (Musée valaque) en République tchèque (nouvelle révision des statuts)
- 2008 : CIMA XV à Novi Sad et Kulpin en Serbie
- 2011 : CIMA XVI organisé par le Musée national d'agriculture de Roumanie.

Annexe n°3: Rapport du trésorier, Rapport financier

Comptes de l'année 2012 (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

L'année 2012 a été celle du démarrage du compte associatif de l'AIMA. Ce compte bancaire a été ouvert à la banque française Crédit agricole, sous couvert de la personnalité juridique de l'AFMA, mais il est géré de manière entièrement autonome. Quand l'AIMA aura une existence juridique, l'intitulé du compte pourra être modifié.

Le bilan financier de l'AIMA est à ce jour positif.

Les recettes se réduisent presque uniquement aux cotisations des membres institutionnels et individuels, plus la vente de quelques actes du XVIe congrès. Il faudra penser à faire des demandes de fonds auprès des institutions publiques pour les prochaines initiatives comme le prochain congrès.

Comme le secrétariat est assuré de manière entièrement bénévole, les frais se réduisent à des frais d'envoi : transfert d'un stock d'actes de Roumanie en France, envois postaux de quelques ventes. Il faut ajouter une gerbe de fleurs pour les obsèques du président dont la délégation française a pris l'initiative.

L'AIMA disposait donc au 1^{er} janvier 2013 d'une somme modeste, mais positive, de 565,37 euros. Elle possède aussi un stock d'actes du CIMA XVI à diffuser. Elle est surtout riche d'une quinzaine d'adhésions de musées et d'une quarantaine d'adhérents individuels. Si elle sait engager de nouvelles activités et répondre aux besoins des musées, elle peut élargir considérablement son influence et c'est ce que nous pouvons lui souhaiter de meilleur.

René Bourrigaud

AIMA - Compte de gestion année 2012

Anna Compte de gestion année 2012						
Dépenses		Recettes				
frais de courrier 227,83 €		Cotisations 2012	546,20 €			
Frais divers	50,00€	Cotisations encaissées pour 2013	100,00€			
	·	Cotisations encaissées pour 2014	90,00€			
		Vente Actes CIMA XVI	107,00€			
Total	277,83 €	Total	843,20 €			
Excédent	565,37 €					
Balance	843,20 €		843,20 €			

Nombre d'adhérents institutionnels : 16 (dont 12 ont réglé leurs cotisations) Nombre d'adhérents individuels : 44 (dont 31 ont réglé leurs cotisations 2012)

Pour information, le solde du compte AIMA-AFMA au 30 avril 2013 est de +781,57 €

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MUSEES D'AGRICULTURE

Organisation affiliée à l'ICOM-Unesco

Annexe n°4

Statuts²

Article I – DENOMINATION

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi française du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre **Association Internationale des Musées d'Agriculture** (**AIMA**) (*International Association of Agricultural Museums*).

L'AIMA est une association affiliée à ICOM (Conseil International des Musées).

Article II – SIEGE SOCIAL

Le siège social de l'Association est établi à Paris à l'adresse suivante : au siège de l'AFMA (France). Il pourra être transféré par simple décision du Conseil exécutif (dit aussi *Présidium*) ; la ratification par l'Assemblée générale sera nécessaire.

Article III – DUREE

La durée de l'Association est illimitée.

Article IV - OBJETS

La présente Association a pour buts de :

- Favoriser la coopération internationale entre les différentes catégories de musées agricoles et de la vie rurale, (y compris ceux de la technologie agricole, des industries de l'alimentation, foresterie, viticulture, pêche, chasse, et autres industries de services et de transformation des productions agricoles, musées de plein air), ainsi qu'entre les chercheurs, spécialistes et connaisseurs dans ces domaines.
- 2. Favoriser et encourager les initiatives visant à attirer des experts, connaisseurs, musées vers des activités de recherche et d'expositions.
- 3. Favoriser et encourager la coopération internationale permettant une meilleure connaissance de la muséographie en agriculture, les sciences de collecte et de représentation du développement de l'agriculture jusqu'à nos jours.
- 4. Favoriser et encourager toutes les initiatives visant à améliorer la formation des jeunes, en particulier les échanges et transferts de connaissances.
- 5. Favoriser le développement de matériel didactique et éducationnel sur l'agriculture et la vie rurale.
- 6. Promouvoir la coopération, au niveau local et international dans toutes les technologies liées à la muséologie, préservation et restauration des collections d'objets liés à l'agriculture.
- 7. Et d'une façon plus générale, favoriser et encourager toute action visant à améliorer l'image de l'agriculture, ses sciences et son histoire, sur le plan international.

² Ces statuts annulent et remplacent les statuts précédents de AIMA qui n'ont jamais été déposés (1978, modifiés en 1998 et 2004).

Article V - MEMBRES

Peuvent adhérer à l'Association:

- 1. Toutes les entités membres de l'ICOM dont la thématique est liée à la muséographie en agriculture et aux collections d'objets agricoles et de la vie rurale.
- 2. Toutes les associations ou organisations privées qui se rapportent à et sont représentatives de toute activité rattachée aux musées d'agriculture.
- 3. Les entités nationales ou régionales, gouvernementales et organisations soumises à la propriété d'un Etat, rattachées à la muséographie en agriculture.
- 4. Les membres individuels.
- 5. Les membres bienfaiteurs (à titre individuel ou institutionnel).
- 6. Les membres honoraires, individuels.

Article VI – ADMISSION & RADIATION

VI-1 - Admission

Pour faire partie de l'association, il faut :

- Accepter de respecter le code d'éthique de l'ICOM,
- Remplir une fiche d'adhésion,
- Verser la cotisation annuelle (individuelle ou institutionnelle) dont le montant est décidé par l'Assemblée générale.

VI-2 - Radiation

La qualité de membre de l'association se perd par :

- a) la démission écrite adressée au Président,
- b) le décès du membre individuel,
- c) la dissolution de l'association,
- d) la radiation prononcée par l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil exécutif, pour nonpaiement de la cotisation deux années consécutives, ou pour motif grave, l'intéressé ou l'institution ayant été invités par lettre recommandée à fournir des explications orales ou écrites.

Article VII – ADMINISTRATION

L'association est administrée par :

- L'Assemblée générale,
- Le Conseil exécutif (dit aussi « Présidium »).

Article VIII – ASSEMBLEE GENERALE

VIII-1 – Pouvoirs et fonctions

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle regroupe tous les membres de l'Association et en définit les grandes orientations. Elle élit, sur proposition du Conseil exécutif sortant : le nouveau Conseil exécutif, le Président, un ou plusieurs vice-présidents, le Secrétaire général et le Trésorier.

Elle se réunit en session ordinaire au moins une fois tous les trois ans, pendant les congrès triennaux de l'AIMA, et peut se réunir plus souvent, sur convocation du Conseil exécutif, selon les modalités définies ci-dessous.

VIII-2 - Modalités de convocation

Les convocations, contenant l'ordre du jour, sont envoyées au moins un mois avant la date fixée.

Les membres de l'association sont convoqués par courrier ou courrier électronique par le Secrétaire. Un modèle de pouvoir est adressé pour les membres ne pouvant se rendre à l'assemblée.

VIII-3 - Déroulement de l'Assemblée générale

- Elle délibère sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.
- Le Président, assisté des membres du Conseil exécutif ("Présidium"), préside l'assemblée.
- Le Secrétaire général présente le rapport d'activité et le rapport moral.
- Le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.
- L'Assemblée nomme une commission de vérification des comptes annuels, composée de trois membres, et charge ladite commission d'établir un rapport sur ces comptes.
- L'Assemblée statue sur la situation financière et morale de l'association, approuve les comptes de l'exercice précédent et le projet de budget de l'exercice suivant, elle vote le montant des cotisations annuelles et ratifie les demandes d'adhésion faites au Conseil exécutif.
- Elle décide de l'octroi de la qualité de membre d'honneur sur proposition du Conseil exécutif.

VIII-4 – Autres règles de fonctionnement

L'Assemblée générale ne peut délibérer que si la moitié plus un de ses membres sont présents – physiquement ou en liaison par tout moyen technique approprié – ou sont dûment représentés. Le cas échéant une seconde assemblée générale, convoquée conformément à la loi, peut délibérer sur toutes les questions de l'ordre du jour quel que soit le nombre de participants présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité simple des présents ou représentés. Les membres empêchés d'assister à l'Assemblée générale peuvent s'y faire représenter par un membre de l'association muni d'un pouvoir dûment daté et signé. Chaque membre présent ne peut recevoir plus de trois pouvoirs.

Les scrutins sont en principe secrets, néanmoins ils peuvent au besoin être à main levée ou par acclamation.

VIII-5 – Réunions extraordinaires

L'assemblée générale se réunit en session extraordinaire si les circonstances l'exigent (en application notamment de l'article XII des présents statuts).

Article IX - CONSEIL EXECUTIF

IX-1 – Pouvoirs et fonctions

Le Conseil exécutif (dit aussi « *Présidium* ») est l'organe d'exécution et de gestion quotidienne de l'association :

- Il a la charge de la propriété des affaires et des activités courantes de l'association.
- Il étudie avant leur soumission à l'Assemblée générale les projets et les programmes d'activités, en particulier les dates et lieux des congrès et réunions.
- Les décisions sont prises par le Conseil exécutif à la majorité des membres présents et votants. En cas d'égalité dans le vote, la voix du président est prépondérante.
- Le Conseil exécutif est élu pour une durée de trois ans. Il est renouvelable par tiers tous les trois ans ; les membres sortants étant désignés la première fois par tirage au sort.
- Les membres du Conseil sont rééligibles sans que chaque membre puisse être réélu plus de trois fois consécutivement.
- Il prépare le budget voté par l'Assemblée générale et est responsable de son exécution. Il en rend compte à l'Assemblée générale.

IX-2 - Composition

Le Conseil exécutif comprend dix à quinze titulaires qui sont élus à la majorité des voix par l'Assemblée Générale :

- Le Président.
- Un ou plusieurs vice-présidents,
- Le Secrétaire général,
- Le Trésorier,
- Quatre à neuf autres conseillers.

Le Conseil peut désigner des membres suppléants qui prendront part aux réunions et auront droit de vote en l'absence des membres titulaires respectifs.

IX-3 - Fonctionnement – Réunions

Sur convocation du président, le Conseil se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt de l'Association et au moins une fois par an, physiquement ou en liaison par tout moyen technique approprié à distance, téléconférence, Internet, etc.

Tout membre titulaire du Conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

Les réunions font l'objet d'un procès-verbal.

IX-4 – Répartition des tâches

Les attributions au sein du Conseil exécutif sont les suivantes :

- Le Président : Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Il préside l'association dans le cadre de ses activités. Il dirige le Conseil exécutif et préside les assemblées générales. Il veille à l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale. Il a en charge la gestion matérielle de l'association et assure son bon fonctionnement.
- **Le Vice-Président** : Il peut remplacer le président dans ses fonctions. En cas d'empêchement définitif du Président, il assure les fonctions du président.
- Le Secrétaire général : Il conserve les archives de l'association ; il présente le rapport moral à l'Association en fin d'exercice. Sous l'autorité du président, il est chargé des relations avec les associations et mouvements nationaux et internationaux. Il rédige et diffuse les comptes rendus de réunions.
- Le Trésorier : Il est chargé de la gestion des ressources financières de l'Association, il tient à jour les documents comptables. Il présente les bilans des ressources de l'Association au Conseil exécutif et à l'Assemblée générale.
- Les conseillers: Ils participent à l'ensemble des travaux du Conseil exécutif et peuvent être chargés de missions particulières.

En cas de vacances de postes, le Conseil exécutif pourvoit provisoirement au remplacement des postes vacants jusqu'à l'Assemblée générale suivante qui procédera à leur remplacement définitif. Les mandats des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Article X – DISPOSITIONS FINANCIERES

Les ressources de l'association sont essentiellement destinées à financer les réalisations de ses objectifs. Les ressources de l'Association comprennent :

- Les cotisations,
- Les subventions des Etats et d'autres collectivités publiques,
- Legs et donations des organismes nationaux, internationaux et des personnes de bonne volonté,
- Aides à des cofinancements de projets patrimoniaux,
- Toutes ressources autorisées par la loi.

Les fonds de l'association sont déposés au nom de celle-ci dans les institutions bancaires retenues par le Conseil exécutif.

La signature du Président ou du Trésorier est nécessaire pour chaque opération sur le compte.

Il est tenu une comptabilité faisant apparaître annuellement, du 1^{er} janvier au 31 décembre, un compte de résultat, un bilan et une annexe, conformément aux dispositions du règlement du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Article XI – REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil exécutif, qui le fait alors approuver par l'Assemblée générale. Ce règlement éventuel précise certains points des statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'Association.

Article XII – DISPOSITIONS FINALES

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article VIII.

La révision des présents statuts est faite par convocation d'une Assemblée générale extraordinaire, à la majorité des deux tiers de ses membres, présents – physiquement ou en liaison par tout moyen technique approprié – ou dûment représentés.

La dissolution de l'association peut intervenir en vertu d'une décision prise par l'Assemblée générale extraordinaire à la majorité des deux tiers de ses membres présents ou représentés.

En cas de dissolution de l'association, le reliquat de ses avoirs après apurement de ses dettes, est légué à toute organisation, association ou institution poursuivant les buts similaires, après décision de l'assemblée générale extraordinaire de liquidation de l'association.

Les présents statuts entrent en vigueur à compter de la date de leur adoption, soit lors de l'Assemblée générale constitutive tenue le 28 juin 2013 à Tartu (Estonie).

Ils sont déposés et enregistrés à la Préfecture de Police de Paris, France, au Bureau des Associations.

Déposés à PARIS, le	e generale constitutive a Tartu (Estonie)	le 28 juin 2013.
La Présidente	Le Secrétaire	Le Trésorier
Merli SILD	René BOURRIGAUD	Pierre DEL PORTO

Annexe n°4b

International Association of Agricultural Museums – Internationale Vereinigung der Agrarmuseen Международная Ассоциация сельскохозяйственных музеев - Asociación Internacional de Museos Agrícolas

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MUSEES D'AGRICULTURE

Organisation affiliée à l'ICOM-Unesco

STATUTES³

Article I – REGISTERED NAME

An association governed by the French Act of 1 July 1901 and the decree of 16 August 1901, named **Association Internationale des Musées d'Agriculture (AIMA)** (International Association of Agricultural Museums) is founded by its members.

AIMA is an organization affiliated to the International Council of Museums (ICOM).

Article II – HEAD OFFICE

The association's head office is located in Paris at the following address: Head Office of AFMA, Paris (France).

It may be transferred to another location by simple action of the Executive Committee (also called *Praesidium*), which must be ratified by the General Assembly.

Article III - DURATION

The Association's duration is unlimited.

Article IV - PURPOSE

The objectives of this Association are to:

- 1. Promote international cooperation between various categories of agricultural and rural life museums (including those relating to agricultural techniques, food industries, forestry, viticulture, fishing, hunting, and other service or transformation industries in agricultural production, and open air museums), as well as between researchers, specialists and enlightened amateurs in these fields.
- 2. Promote and encourage initiatives that aim to interest experts, connoisseurs, and museums towards research and exhibit activities.
- 3. Promote and encourage international cooperation enabling a better knowledge of museography concerning agriculture, collections sciences and representation of the development of agriculture from the past to today.
- 4. Promote and encourage all initiatives aiming to improve education and training of young people, especially exchanges and knowledge transfers.
- 5. Promote development of teaching and educational material about agriculture and rural life.
- 6. Promote cooperation, on a local or international level, in all museum technologies of preservation, restoration, repair, etc., of agricultural artefacts.

⁽¹⁾ These statutes annul and replace the former AIMA statutes, never deposited (1978, modified in 1998 and 2004).

7. And, more generally, promote and encourage all actions aiming at improving the image of agriculture, agricultural sciences and the history of agriculture, internationally.

Article V – MEMBERSHIP

Membership shall be open to:

- 1. All ICOM members whose topic is related to museum collections in agriculture and rural life.
- 2. All associations or private organizations that relate to and are representative of all activity related to agricultural and rural life museums.
- 3. National or regional entities, governmental organizations, subject to the property of a State, linked to agricultural museography.
- 4. Individual members.
- 5. Supporting members (individual or institutional).
- 6. Individual honorary members.

Article VI - ADMISSION & DELISTING

VI-1 - Admission

In order to become a member of the Association, one must:

- Accept and respect the ICOM Code of Ethics,
- Fill out a membership form,
- Pay the annual (individual or institutional) membership fees in the amount decided by the General Assembly.

VI-2 - Loss of "member" status

The status of member of the Association is lost by virtue of:

- a) Resignation, in writing, to be addressed to the President
- b) Death of the individual member,
- c) Dissolution of the Association
- c) Expulsion decided by the General Assembly upon the Executive Committee's recommendation, for a failure to pay the membership fees for two years or for other serious reasons, with the member in question being asked by registered letter to give oral or written explanations to the Executive Committee.

Article VII - ADMINISTRATION

The Association is administered by:

- The General Assembly,
- The Executive Committee (also called the "Praesidium").

Article VIII – GENERAL ASSEMBLY

VIII-1 – Power and Functions

The General Assembly constitutes the supreme body of the Association. It assembles all of the members of the Association and defines the Association's broad orientations. The General Assembly elects after proposal by the outgoing Executive Committee: the new Executive Committee, the President, one or more Vice-Presidents, the General Secretary and the Treasurer.

It meets in ordinary session during the triennial CIMA congresses and may be held more often at the discretion of the Executive Committee as follows.

VIII-2 – Notice convening the meeting

The calls specifying the agenda thereof are sent at least one month prior to the date of the meeting set by the Executive Committee. Members of the association are convened by the Secretary by post or by e-mail. A proxy is sent to members unable to attend the Assembly.

VIII-3 - Procedure for the Meeting

- It takes action on all matters entered in the agenda.
- The President, assisted by members of the Executive Committee (Praesidium) presides over the Assembly.
- The General Secretary presents the activity report and the moral report.
- The Treasurer reports on her/his management and submits the balance sheet to approval of the Assembly.
- The General Assembly appoints a committee for auditing the annual financial statements, composed of three members, and assigns said committee to draw up a report on said financial statements.
- It rules on the Association's financial and business situation. It approves the financial statements for the preceding fiscal year and the budget for the following year. It determines the amount of annual fees and approves applications for membership.
- It decides on grants of honorary memberships upon the Executive Committee's recommendation.

VIII-4 – Other operating rules

The General Assembly may take action only if half plus one of its members is present – physically or in liaison by any appropriate technical means – or is duly represented. A second General Assembly, called in accordance with the law, may take action on all matters entered in the agenda regardless of the number of participants.

Decisions are made on simple majority of those present or represented. Members unable to attend may be represented by a member holding their proxy, duly dated and signed. Each member present may hold a maximum of three proxies.

In theory, voting is secret, but it may be done by raising hands or acclamation.

VIII-5 – Extraordinary Meetings

It may hold an extraordinary session if the circumstances so require (particularly pursuant to article XI of this charter).

Article IX – EXECUTIVE COMMITTEE

IX-1 - Power and Functions

The Executive Committee (also called the "*Praesidium*") constitutes the body for daily execution and management of the Association's business:

- It is responsible for the propriety of the Association's affairs, and its daily activities.
- It studies the projects and programmes of activities before they are submitted to the General Assembly, particularly the dates and places of the congresses and meetings.
- Actions are taken by the Executive Committee by a majority of the members present and voting. In the event of tie votes, the President's vote prevails.
- The Executive Committee is elected for a period of three years, with a third of its membership being renewable every three years; the members leaving are chosen the first time by lot.

- Members of the Committee are eligible for re-election, but may be elected for only three terms maximum.
- The Executive Committee prepares the budget voted by the General Assembly and is responsible for its implementation, of which it reports to the General Assembly.

IX-2 - Composition

The Executive Committee includes ten to fifteen members, which are elected by the General Assembly by a majority vote:

- The President.
- One or more Vice-Presidents,
- The Executive Secretary
- The Treasurer,
- Four to nine advisors.

The Executive Committee may designate alternate members who will attend meetings and vote in place of a regular Presidium member unable to attend.

IX-3 - Operation – Meetings

Upon the call by the President, the Executive Committee (Praesidium) will meet as often as the interest of the Association requires and at least once a year, physically or by appropriate technical means, teleconference, Internet, etc.

All elected members of the Executive Committee who, without excuse submitted, do not attend three consecutive meetings will be considered as having resigned.

All meetings must be reported on in minutes.

IX-4 – Division of tasks

The Executive Committee's responsibilities are distributed as follows:

- **The President**: S/He represents the association in all civil acts. S/He presides over the Association's activities. S/He manages the Executive Committee and chairs the general meetings. S/He ensures that the actions taken by the General Meeting are implemented. S/He is responsible for the Association's material management and ensures its proper operation.
- The Vice-President: In the event of the President's absence, takes on the President's functions.
- **The General Secretary**: S/He keeps the Association's records. S/He submits a business report to the Association at the end of the fiscal year. Under the President's authority, s/he handles the relationships with national and international associations and movements. S/he writes up and sends out the minutes of the meetings.
- **The Treasurer**: S/He is responsible for the management of the Association's financial resources, keeps the accounting documents up to date, and submits an assessment of the Association's resources to the Executive Committee and the General Assembly.
- **The Advisers:** They participate in all of the Executive Committee's work and can be requested to carry out special assignments.

In the event of vacancies, the Executive Committee (Praesidium) provisionally fills these vacant seats until the next General Assembly meeting, which will proceed to their definitive replacement. The terms of office of these provisional members end at the times that the terms of office of the replaced members normally expire.

Article X – FINANCIAL PROVISIONS

The Association's resources are used essentially to finance the achievement of its objectives.

They consist of:

- The membership fees,
- Subsidies from the State and other public authorities,
- Legacies and gifts from national and international bodies and from charitable donors,
- Grants and project funding,
- All resources authorized by law.

The Association's funds are deposited in its name in banking institutions designated by the Executive Committee.

The signature of the President or the Treasurer is required for each operation in the account.

An annual accounting (1st January to 31st December) is kept consisting of an income statement, a balance sheet and an appendix, in accordance with the provisions of the French regulation of 16 February 1999 regarding the terms and conditions for the drawing up of annual financial statements of associations and foundations.

Article XI - INTERNAL RULE

An internal rule may be defined by the Executive Committee (Praesidium) which will submit it for approval by the General Assembly. This rule may define certain points in the statutes, particularly those concerning the internal administration of the Association.

Article XII – FINAL PROVISIONS

If necessary, or on the request of half of the registered members, the President can convene an Extraordinary General Assembly, according to the procedure foreseen by article VIII.

This charter may be amended at an extraordinary general meeting by a 2/3 majority of its members who are present – physically or in liaison by any appropriate technical means – or are duly represented.

The Association may be dissolved by virtue of an action taken by the Extraordinary General Assembly, by a 2/3 majority of its members present or represented.

In the event of dissolution, assets that remain after the payment of its debts are bequeathed to any entity, association or institution of similar purposes, after decision by the extraordinary general meeting to liquidate the association.

This charter takes effect as of the date on which it is adopted – at the constituent General Meeting of 28th of June 2013 in Tartu (Estonia).

It is filed and registered at the Police Headquarters of Paris, France, at the Office for Associations.

Adopted in Tartu (Estonia) by the Constituent General Meeting on the 28th of June 2013.

Executed in PARIS,

The President Le General Secretary The Treasurer

Merli SILD René BOURRIGAUD Pierre DEL PORTO

Candidature de l'Estonie pour le XVII^e Congrès de l'AIMA : copie allégée de la présentation (powerpoint)

12/07/2013

Copy pdf of the Estonian presentation during the General Assembly of AIMA (28 June 2013)

Tartu as a AIMA 2014 Conference Location

Background

Historically, Estonians are a farming nation Agricultural heritage is definitely valued and kept alive in Estonia.

Economic recession has hit museums hard in Estonia as well, thus forcing to find new, innovative approaches, social partners, and become more self-subsistent.

Museums have become open, interactive, educational, and considerably more attractive for visitors.

Estonian agricultural museums



Estonian Dairy Museum – 3 ha of land, 4 buildings, 55187 exhibits, about 5000-6000 visitors.

Carl Robert Jakobson's Farmstead Museum – 82,5 hectares of land, 8 buildings, 20400 exhibits, 34000 visitors. Estonian Agricultural Museum -13,2 ha, 15 buildings, 85884 exhibits, 69800 visitors.

Support and Involvement (local networks)

Estonian Ministry of Agriculture
Estonian University of Life Sciences
University of Tartu
Vocational education colleges (incl Tartu VEC)
Enterprise Estonia
Estonian Rural Tourism (NGO)
... and many more

International Involvement

Existing active rural life networks (ICOM membership, Leader programmes, the Rye Route, the Onion Route, rural tourism cooperation between various countries, scientific and educational collaboration, international efforts to restore agricultural machinery, etc)

Nordic countries
Baltic countries
Russia, Byelorussia, the Ukraine
Outreach inititatives - China, Turkey, Israel, etc
15 countries today, many more next year - springboard for
2014!

Rewarding country life yesterday, today and tomorrow (?)

Food on our table
Farm animals
Revival of traditional plants
Organic farming
Rural entrepreneurship
New fields of activity in the countryside (incl learning from the heritage - revival on old crafts, etc)
Rural tourism in all its variety (also reviving traditions)
Innovative produce from plants and domestic animals
Etc
Community initiatives, culture

Facilities for the Conference

- Dorpat Conference Centre and Hotel Complex (with a wellness spa)
- Preliminary price offer:
 - sgl 60€ (discounted from 75€)
 - twin/dbl 76 € (discounted from 95)
- Price includes breakfast, free morning swim at Aura Water Centre, free WiFi





Dorpat Conference Centre

- Seating 500+
- Ten multifunctional rooms of various sizes
- All of the rooms have necessary technical equipment: data projectors, screens, flipcharts and a sound system
- Movable walls
- A balcony @
- Spacious lobby for catering tailor-made coffee and lunch breaks from Dorpat Restaurant





Estonian Agricultural Museum as a venue



Estonia as a venue

- Agricultural heritage is definitely valued and kept alive in Estonia
- · A condensed "showcase" of the 21st century rural life for hands-on experience:
 - Rural entrepreneurship
 - Versatile rural tourism
 - Migration inititatives to re-inhabit countryside
 - Agricultural produce, organic farming
 Tangible and intangible culture
- · Promotion of AIMA (membership)

Estonian Agricultural Museum 4 Pargi St, Ülenurme, 61 714 **Tartu County** Estonia Ph: +372 738 3810

E-mail: epm@epm.ee

Annexe 6

Candidature du MuCEM de Marseille

- 1- Version allégée de la présentation du MuCEM et de la région effectuée par Pierre Del Porto, président de l'AFMA: voir page suivante. Pour une découverte du MuCEM, nous vous conseillons de vous rendre directement sur le site du musée: www.mucem.org (langues: français, anglais, espagnol).
- 2- Premier texte, rédigé par Edouard de Laubrie, conservateur au MuCEM chargé des collections agricoles, **proposant un thème pour le congrès** et soumis à la discussion des membres de l'AIMA (ce texte qui existait sous forme de brouillon n'a pas pu être distribué lors de l'Assemblée générale) : voir <u>en fin de document</u>.







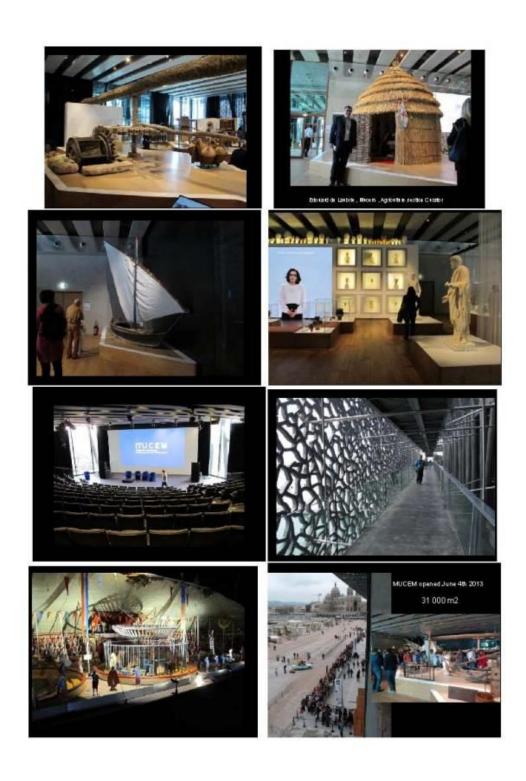






















ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MUSEES D'AGRICULTURE

Organisation affiliée à l'ICOM-Unesco

Projet de conférence internationale au Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) à Marseille, octobre 2014

Quels regards porter sur les collections agricoles des musées ? Renouveau des discours, questionnements sur les collections, rénovation muséographique.

Contexte global de la conférence internationale (CIMA 17)⁴

En Europe notamment, les musées d'ethnologie connaissent aujourd'hui une crise de fréquentation importante et nombre de collections de musées privés sont dispersées. Au moment où peu de rénovations de musées accordent une place à l'agriculture au sens large, la proposition de colloque de l'AIMA pour 2014 veut poser la question de la pertinence, de la représentativité et du rôle des collections agricoles dans les musées. La majorité des musées ethnographiques possède des collections liées à l'agriculture et à l'élevage. A l'exception des musées pour lesquels ces thématiques sont majeures – il existe de grands musées d'agriculture, identifiés comme tels dans un certain nombre de pays, mais pas en France –ces collections sont généralement peu présentes dans les musées généralistes. En France, le musée des Arts et Métiers ou le Musée du Quai Branly ne consacrent aucune de leurs présentations à l'agriculture ou à l'élevage. Ces collections s'accumulent dans des réserves et leur intégrité est menacée. Seul le MuCEM, dans sa nouvelle Galerie de la Méditerranée accorde une place importante à l'agriculture.

Ce point de vue est différent dans d'autres pays comme en Pologne et au Canada, dans lesquels le musée est un lieu où l'on ne sépare pas le passé du présent. On y découvre aussi bien l'agriculture d'hier que celle d'aujourd'hui, avec des activités agricoles ou d'élevage grandeur nature.

Le congrès de l'AIMA 2014 a pour ambition d'effectuer un panorama des discours muséographiques que l'on fait dire aux collections d'agriculture avec au préalable une réflexion sur la nature des collections agricoles des musées. Certains objets sont-ils davantage représentés que d'autres ? Quels discours ces collections portent-elles à travers leur présentation muséographique ? De quelle mise en contexte historique ou géographique bénéficient ces collections ? Comment faire évoluer ces discours ? À quels questionnements actuels ces collections peuvent-elles répondre ?

Les questionnements classiques associés aux collections agricoles dans les musées

Il s'agira tout d'abord de recenser les présentations de collections agricoles les plus significatives et les musées adhérents de l'AIMA, ainsi que les autres, seront invités à

-

⁴ Il s'agit du 17^e congrès international des musées d'agriculture organisé tous les trois ans par l'AIMA depuis 1966.

présenter leurs collections, d'une manière qui reste à définir. Il s'agit notamment des cas suivants :

- Le cas le plus classique est l'évocation de chaines opératoires, à savoir les phases successives de transformation d'une matière première en un produit fini, du type du blé au pain, ou de la vigne au vin, à une époque indéterminée, avant la mécanisation.
- Ces objets sont aussi présentés de façon typologique, jouant sur les variations morphologiques à partir d'une base commune, c'est le cas des araires, des faucilles...
- Le rapport entre les musées d'ethnographie, de folklore ou de société avec les musées de machinisme agricole : les musées d'ethnographie font généralement peu de place à la mécanisation ou la motorisation, insistant sur le caractère « primitif » ou « archaïque » des outils présentés. Les musées du machinisme agricole sont spécialisés dans des typologies mécaniques (tracteurs, batteuses...).
- Dans les musées de plein air ou les écomusées, la présentation « in situ » des collections permet une certaine mise en contexte par rapport à un patrimoine architectural qui reste la préoccupation première.
- Certaines collections peuvent être associées à des manifestations festives touristiques, qui réintroduisent d'une façon évènementielle le facteur humain, comme les fêtes de moisson « à l'ancienne », les parcours de transhumance... les reconstitutions dans les musées de plein air ou les écomusées.

Les interactions entre les visiteurs de musées et les collections agricoles

Il faut bien constater que dans la plupart des pays, les visiteurs de musées ont un lien de plus en plus ténu avec le monde rural et il faut bien reconnaître que ces objets agricoles, au sens large, n'évoquent finalement plus rien, ni pour les visiteurs, ni même pour les conservateurs ou responsables des musées.

Certaines expériences sont conduites pour renouveler le discours muséographique associé aux collections agricoles. Certains musées introduisent des repères, qui correspondent à la curiosité et aux attentes des différents types de public, qu'ils soient chronologiques, géographiques, mais aussi historiques, sociaux et technologiques. On peut aboutir à une mise en perspective qui mène aux questionnements actuels de nos contemporains, tels que la suffisance alimentaire, l'approvisionnement en eau, la mondialisation, le développement durable des territoires mais aussi une dimension sociale, comme la juxtaposition de richesse et de pauvreté en milieu rural, l'agriculture familiale, le syndicalisme agricole, l'aménagement des territoires, les politiques locales ou nationales agricoles... Si le musée ne peut pas apporter des solutions à ces problèmes, il peut, sur le temps long, apporter des éléments historiques de contexte.

Les lacunes liées à la connaissance intrinsèque des collections agricoles

Il faut aussi reconnaître que la documentation de ces collections est le plus souvent lacunaire parce que les collecteurs considéraient leur utilisation évidente. La connaissance intrinsèque de ces objets est souvent faible : absence de datation précise, absence de connaissance des matériaux, absence de connaissance de l'utilisation concrète de ces objets (utilisation dans le cadre cultures vivrières ou commerciales...). Les éléments de contextualisation qui sont à la base de la connaissance des objets sont souvent partiels : clichés photographiques, films... alors que les moyens technologiques actuels de mise à disposition de l'information (sites Web, tablettes, téléphone portable...) n'ont jamais été aussi nombreux.

Le lien physique entre les collections anciennes des musées témoins de pratiques ancestrales disparues et le gigantisme du matériel actuel pose également problème dans la manière d'évoquer, d'un point de vue muséographique, l'agriculture et l'élevage, depuis une soixantaine d'années. Le regard esthétique sur la beauté des matériaux et de la morphologie de ces objets ethnographiques devenus « archéologiques » est confronté à des objets agricoles actuels industrialisés où la trace de la main de l'homme a disparu et où la notion « esthétique » recherchée par les professionnels des musées, est également absente. La confrontation visuelle de ces deux types d'objets est souvent délicate. Un tel problème pose également le vaste problème de la collecte du contemporain dans les musées.

La muséographie et le discours associés aux collections les envisagent parfois sous un angle où les disciplines des sciences humaines ou historiques, mais aussi la nature des collections (archéologie, ethnographie, histoire naturelle, Beaux-Arts, art contemporain...) proposent des ouvertures, des interactions, des juxtapositions ou des oppositions, riches de sens.

Recréer une dynamique entre les collections agricoles et l'institution muséale aujourd'hui

Il nous faut également repenser notre relation au public : le musée n'est plus uniquement un lieu d'apprentissage ou de savoir, ni seulement un lieu de délectation (rare pour les musées d'agriculture) : le fond compte autant que la forme. Une présentation muséographique soignée, un éclairage adapté, un discours simple mais construit est devenu primordial pour les visiteurs.

On voit à quel point combien le regard sur les collections agricoles est complexe et polysémique. Ces journées de conférence se proposent de mettre au cœur de la réflexion les collections agricoles en elles-mêmes. Elles ont pour objectif de confronter les expériences des musées d'agriculture sur leurs propres collections et sur les éléments de discours que les responsables des musées souhaitent donner à voir et à comprendre à leurs visiteurs.

Pour les musées qui sont actuellement en cours d'élaboration, des critères de sélection peuvent être élaborés afin de connaître de conserver, pour le futur, les principes qui ont prévalu pour la collecte et la présentation des collections.

A partir du texte exposé précédemment plusieurs thèmes de discussion peuvent être dégagés, la plupart sont communes à l'ensemble des musées d'agriculture. La confrontation d'expériences peut être riche d'enseignements et de réflexion pour l'ensemble des participants.

1. Les interactions entre les visiteurs de musées et les collections agricoles

- approche technologique des collections : chaîne opératoire, reconstitution, approche typologique
- des musées agricoles en crise : état des lieux (fermeture, dispersion de collections...)
- ces interactions peuvent aussi être d'ordre culturel, liées à la recherche d'une identité nationale ou régionale forte (ex. l'Ecomusée d'Alsace, le musée écossais de Kittochside...)

2. Au-delà de l'approche ethnologique courante des collections de musées, réintroduire des repères utiles aux visiteurs

- approche historique : grands repères chronologiques (Néolithique, Antiquité, Révolution industrielle)
- histoire sociale : agriculture familiale, révolutions et révoltes paysannes, syndicalisme
- politiques agricoles : capitalisme et communisme, grands travaux (irrigation, drainage...)
- évolution technologique : agriculture pré-mécanique, mécanisation, machinisme...
- grands repères géographiques : différentes échelles de territoire
- repères culturels...

3. A quels questionnements contemporains les collections agricoles peuvent-elles contribuer ?

- agriculture mondialisée, échanges nord-sud..., protectionnisme ou libre-échange
- développement durable : pratiques agricoles durables, maintien de savoir-faire...
- maintien de populations sur les terres agricoles : agriculture familiale, vivrière, produits de terroir...
- autosuffisance alimentaire
- sécurité alimentaire, éducation alimentaire, nutrition...

4. Les principaux outils de connaissance des collections de musées agricoles

- fonds documentaires, site Internet, bibliothèques virtuelles, fonds filmiques et photographique, animations et activités festives...

5. Recréer une dynamique entre les collections agricoles et l'institution muséale aujourd'hui

- confrontations de collections de natures variées : archéologie, ethnographie, histoire naturelle, Beaux-Arts, art contemporain...
- exemples de rénovation de musées, d'expositions temporaires, d'échanges de savoir-faire...

Chacune des communications se limitera volontairement à 8 minutes d'exposé.

La référence aux collections agricoles sera la plus ouverte possible et pourra s'appuyer sur toute sorte de collections : archéologiques, ethnologiques, beaux-arts, art contemporain, spécimens naturels ...

On évitera les remerciements d'usage pour une plus grande efficacité du propos de l'intervenant. Un maximum d'interventions courtes permettra de confronter un plus grand nombre d'expérience et favorisera le débat.

Si, de par sa problématique, la conférence a réellement une vocation internationale concernant tous les continents, son déroulement au MuCEM à Marseille pourrait impliquer plus fortement les musées européens et méditerranéens.

Contexte du colloque en lien avec le MuCEM

- le dernier CIMA qui s'est déroulé en France était organisé en 1984 (CIMA VII) dans les locaux de l'ancien musée national des Arts et Traditions populaires MNATP (Paris) et dans l'abbaye de Saint-Riquier (Somme), alors nouvelle antenne consacrée majoritairement aux collections agricoles.
- 1984 > 2014 : 30 ans ! Anniversaire du colloque accueilli par le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée MuCEM, héritier du MNATP.
- Inauguration du MuCEM à Marseille en 2013 avec section de la Galerie de la Méditerranée (bâtiment J4) consacrée à la « Création des agricultures, invention des dieux ». Parallèlement, les collections agricoles ont fait l'objet d'un inventaire rétrospectif total et sont conservées dans un nouveau bâtiment spécialement conçu : le Centre de Conservation et de Ressources (CCR) près de la gare Saint-Charles à Marseille.
- Présentation dans le bâtiment J4 d'une exposition temporaire intitulée « Food », codirigée par l'ONG Art for the World (Genève) et le MuCEM, sur le problème de l'accès à la nourriture, questionné au travers d'un choix d'œuvres contemporaines et des collections ethnographiques du MuCEM.

Texte rédigé par Edouard de Laubrie MuCEM – Marseille Juillet 2013